

JANVIER—FÉVRIER 2018

L'ÉCHO

DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

Prochaines séances du conseil

Le lundi 15 janvier 2018

Le lundi 12 février 2018

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2-3	Bibliothèque	p. 20
Environnement	p. 4-9	FADOQ	p. 21
Le service des loisirs	p. 10-15	Club Optimiste	p. 22
Les Ami(e)s d'Émélie	p. 16	Le Gît'Enfants	p. 23
Sûreté du Québec	P. 19	AQDR	p. 24



Bonjour à vous, Émélinoises et Émélinois,

Je tiens, en mon nom et celui du Conseil, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée le 5 novembre dernier en nous choisissant pour représenter et gérer la Municipalité pendant les quatre prochaines années. Je souhaite également féliciter les candidates ou candidats défaits, qui ont osé se présenter en politique municipale avec l'intention de contribuer à l'essor de Sainte-Émélie-de-l'Énergie : ils ont tout mon respect ainsi que celui des autres membres du Conseil.

Comment ne pas remercier le maire sortant, monsieur Atchez Arbour, pour les deux derniers mandats qu'il a assurés et pour toutes les années qu'il a consacrées à sa communauté? Nous lui souhaitons une belle retraite, que nous imaginons très active! Merci également aux personnes qui ont siégé comme conseillères et conseillers pendant le dernier mandat, soit mesdames Lucie Boucher, Marie-Josée Lebel, Jacinthe Perron, Josée Beaudoin et Julie Poirier et messieurs Pascal Fiset et Martin Langlois.

Voici maintenant les fonctions respectives des membres du nouveau Conseil :

Au siège n° 1, madame Line Racicot-Lapointe (loisirs)

Au siège n° 2, madame Julie Poirier (voirie)

Au siège n° 3, madame Josée Beaudoin (environnement et hygiène du milieu)

Au siège n° 4, monsieur Jean-Pierre Vézina (finances ainsi que maire suppléant)

Au siège n° 5, monsieur Éric Tessier (urbanisme et mise en valeur du territoire)

Au siège n° 6, madame Marie-Claude Forget (sécurité publique)

Quant à moi, je dois également siéger au Conseil des maires de la MRC de Matawinie. Le 22 novembre dernier, j'ai été élu (par les autres maires) pour siéger au Comité de développement local et régional (CDLR) et au Comité multi-ressource (TPI) MRC Matawinie. J'ai aussi été élu délégué de comté. De plus, en tant que maire ayant sur son territoire un parc régional ou une portion du Sentier national, je suis nommé d'office au comité de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM). Le nouveau Conseil des maires a également choisi monsieur Sylvain Breton, maire d'Entrelacs, comme nouveau préfet de la MRC; il succède à monsieur Gaétan Morin, maire de Sainte-Marceline, qui occupait le poste depuis 12 ans.

Une vision pour Sainte-Émélie

Le nouveau Conseil souhaite travailler étroitement avec le personnel et la direction générale de la Municipalité afin de mobiliser toutes les forces de la communauté pour pousser plus loin le développement de ce magnifique territoire qu'est Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Ainsi, dès le début de 2018, nous entamerons un processus de réflexion pour nous doter d'une vision de développement à moyen et long terme. Par la suite, nous suivrons un axe qui clarifiera les mandats et rendra l'appareil municipal plus efficace et efficient.



Un mois déjà

Pendant mon premier mois à titre de maire, j'ai eu l'honneur d'inaugurer les composteurs installés à l'école de l'Ami-Soleil. Le conseil a donné son appui au projet d'école alternative en Matawinie, projet ardemment soutenu par plusieurs jeunes familles émélinoises. Le Conseil a également attribué deux subventions municipales dans le cadre du Programme de rénovation des façades et enseignes commerciales.

Priorité et projets

La priorité actuelle du Conseil est l'adoption du budget 2018 d'ici le 31 janvier prochain (un numéro spécial de l'Écho sera consacré à la présentation de ce budget).

Parallèlement à cela, nous travaillons sur les projets suivants :

Les travaux de réfection des réseaux d'égouts et d'aqueduc municipaux débuteront au printemps 2018. Nous avons reçu les plans d'ingénierie préliminaires, et l'équipe municipale prépare les documents requis pour débloquer les fonds alloués par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

La phase de conception du projet de nouveau chalet des loisirs (Cabane de la patinoire) commencera au début de 2018. Comme vous le savez sûrement, la Municipalité obtiendra 275 000 \$ d'Hydro-Québec en contrepartie du passage de la nouvelle ligne 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Cette somme sera investie dans ce projet.

Des changements pour mieux servir la population

Saviez-vous qu'une portion de la rue Saint-Michel a changé de nom? En effet, le tronçon de la rue Saint-Michel entre les rues Bellerose et Principale porte maintenant le nom de « rue de la Mairie », ce qui m'amène à vous parler du projet de nouvelle mairie.

Les bureaux municipaux déménageront dans leurs nouveaux locaux du 460, rue de la Mairie en février 2018. Ce projet, que l'on peut qualifier de projet novateur, est né d'un besoin d'agrandissement évident, mais ce qui le rend original, c'est sa réalisation en régie interne. Depuis 2016, la *Loi 83* permet : «*La loi prévoit que les travaux d'entretien, de rénovation, de réparation et de modification faits par une municipalité ou une communauté métropolitaine pourront l'être par leurs propres salariés*». Le fait qu'une municipalité puisse agir à titre d'entrepreneur dans ses propres édifices ne lui enlève pas le devoir de se conformer aux lois et codes du bâtiment applicables aux édifices publics. Nous avons retenu les services de monsieur Michel Tellier, architecte joliettain, et nous sommes munis de tous les plans d'ingénierie nécessaires pour la transformation du bâtiment. Nous avons également fait appel aux différents corps de métier spécialisés (électricien, plombier, menuisier, etc.) lorsque requis. L'idée de relever ce défi nous a plu car, comme vous l'avez sûrement remarqué, plusieurs de nos bâtiments municipaux ont besoin d'amour, et en acquérant de l'expérience en tant que maître d'ouvrage, nous prévoyons réaliser des économies, par exemple, lors de l'agrandissement de la bibliothèque. Notre stratégie vise avant tout à offrir des infrastructures et des services de qualité au village, et ce, au plus bas coût possible.

Pour conclure, le Conseil et moi-même nous joignons à l'équipe municipale pour vous souhaiter de belles Fêtes et une excellente année 2018 remplie de réussites, de bonheurs, de santé et d'amour!

Bien à vous,

Martin Héroux



Composter en hiver, c'est possible!

Malgré l'arrivée des journées froides et de la neige, n'abandonnez pas vos bonnes habitudes, continuez de composter!

Même si le compost préfère la chaleur, il peut très bien se faire durant l'hiver. La chute des températures ralentit l'activité microbologique, mais celle-ci reprendra de plus belle dès le retour du beau temps. Vous pouvez continuer à alimenter votre composteur durant la saison froide. Puisque les matières sont gelées, elles se décomposeront plus facilement lorsque le temps sera plus clément. Effectivement, les températures froides sont bénéfiques car le gel aide à détruire les fibres des matières organiques.



Quelques trucs

- Pour éviter les déplacements, déposez vos matières organiques dans un contenant recouvert placé à l'extérieur, près de la porte, et videz ce contenant dans le composteur au printemps.
- Congé d'aération : pendant la saison froide, la matière ne doit pas être retournée afin de garder la chaleur et de faciliter le développement des micro-organismes.
- Pour économiser de l'espace, n'ajoutez pas de matières brunes. À l'arrivée des beaux jours, la matière refoulera, libérant ainsi de l'espace pour que vous puissiez aérer et équilibrer votre compost, en ajoutant de la matière brune. Le travail efficace des micro-organismes reprendra de plus belles.
- Pour éviter de sortir tous les jours afin de déposer vos matières dans le bac à compost, utilisez un petit contenant dans votre cuisine muni d'un couvercle. Vous pourrez ainsi sortir les matières au bout de quelques jours.
- Votre composteur est au bout de votre cour? Habillez-vous convenablement et profitez du moment pour aller porter vos résidus de cuisine, pour prendre de bonnes bouffées d'air frais. C'est revigorant!

Nos formations sur le compostage domestique reprennent bientôt.

Jeudi le **1^{er} février**, à 19h

Mercredi le **14 mars**, à 19h

Salle de la bibliothèque, au 241 rue Coutu



Suite à la formation, vous pourrez recevoir votre trousse de compostage gratuite.



Visitez notre site Internet dédié au Programme de compostage domestique : **www.adoptetoncompost.com/**

Aimez la page et suivez-nous sur Facebook :



www.facebook.com/adoptetoncompost/



Compostage à l'école primaire de l'Ami-Soleil

Dans le journal l'Écho du mois d'août, nous vous annoncions que l'école primaire de l'Ami-Soleil a obtenu une aide financière du Fonds de protection de l'environnement matawinien (FPEM) administré par la MRC de Matawinie. Les sommes ont permis d'acquérir un composteur domestique facile d'utilisation et de préparer des outils de communication. L'implantation du composteur et la tournée des classes se sont fait le 19 octobre dernier. En deux semaines seulement, le premier compartiment du composteur était plein. Donc en un mois, les deux compartiments sont pleins et prêts à la maturation, pour qu'après environ 8 semaines, le compost soit prêt à être récolté. La municipalité a donc fait l'acquisition d'un deuxième composteur, pour suffire à la demande. La quantité plus importante de matières organiques collectées résulte du service des petits déjeuners, qui sont servis à environ 60 enfants à tous les matins.



L'objectif du projet est bien entendu la réduction de l'enfouissement des matières résiduelles, mais également la transmission facilitée de bonnes pratiques par les enfants à leur famille et entourage. L'arrivée du compostage va permettre de réduire grandement la quantité de déchets organiques éliminés par l'école, de sensibiliser à la réduction à la source et de fournir du compost pour un projet qui devrait être réalisé avant l'été 2018. Fabriqués au Québec, étant rotatifs, compartimentés et isolés, les composteurs pourront être utilisés et produiront du compost toute l'année. Comme ils ne reposent pas au sol, ils n'attirent pas les animaux. **Ils permettront la valorisation, durant l'année scolaire soit 180 jours, d'environ 931 kg (près de 1 tonne) de matières organiques auparavant envoyées à l'enfouissement.** Ce faisant, les composteurs contribuent à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui vise à détourner 60 % de la matière organique putrescible résiduelle des sites d'enfouissement.



Le projet visait également la consolidation des activités de recyclage. **Avec l'ajout d'un bac de recyclage dans la cafétéria des élèves, environ 645 kg de matières recyclables supplémentaires pourront être détournées de l'enfouissement, durant l'année scolaire.** Dans les prochaines éditions de l'Écho, nous vous tiendrons informés des résultats!

Félicitations à tous et bon compostage!



psst!

Saviez-vous que le projet d'amélioration de la gestion des matières résiduelles à l'école s'est mérité le coup de cœur du jury du Défi scolaire primaire de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD). Le jury, composé de trois expert(e)s en gestion des matières résiduelles a été séduit par l'originalité et la diversité de notre programmation pour sensibiliser un maximum d'élèves et de membres du personnel aux enjeux environnementaux. Une belle tape dans le dos pour tous!

De jolis prénoms à nos Amis du compost

Lors de la tournée des classes qui a eu lieu en octobre pour informer les élèves de l'école de l'Ami-Soleil du nouveau programme de compostage, la municipalité a lancé un concours. Ce dernier consistait à trouver de jolis prénoms aux 4 amis du compost. Ces amis, vont nous servir comme outil de communication pour informer, sensibiliser et éduquer, tant les élèves que l'ensemble des citoyens, sur le compostage domestique et nous aider à adopter cette nouvelle habitude.

Les 4 élèves qui ont soumis les prénoms gagnants, ont chacun reçu un certificat cadeau de 25\$ à la boutique Vie & Cie de Saint-Jean-de-Matha. Ce marché d'alimentation biologique, locale et écoresponsable est à tendance zéro déchet, donc s'enligne parfaitement avec le projet réalisé.

Les gagnants :



Pour M. **Pépin** Cœur de Pomme : Élouan Wener de la maternelle

Pour M. **Élégant** Feuille d'Automne : Manu Borgeaud de la 1^{ère} année

Pour Mlle **Coquette** Coquille d'Œuf : Simon Gilbert de la 2^e année

Pour Mme **Pépéronia** Boîte de Pizza : Marilys Loyer-Jodin de la 3^e année



Félicitations et merci à tous les participants!



Embarque Lanaudière!



Concours Voyagez avec Embarque Lanaudière.ca!

Courez la chance de gagner l'un des prix suivants :

- Un vélo Indie 2 de Norco d'une valeur de 800 \$ offert généreusement par A. Vincent
- Deux paires de billets pour le spectacle de l'humoriste de François Bellefeuille, gracieuseté du Théâtre du Vieux-Terrebonne

Pour participer, offrez un trajet ou réservez un siège au

www.embarquelanaudiere.ca.

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR NOUS AIDER PENDANT L'HIVER

Prenez l'habitude de sortir vos bacs la veille de la collecte.

Ne placez pas vos bacs dans la rue, les opérations de déneigement pourraient les endommager.

• Veillez à bien déneiger le dessus de vos bacs et autour en prévision de la collecte.

Si vous résidez dans un chemin privé, n'oubliez pas de sabler votre rue afin que les collectes soient effectuées convenablement.



COMPORECYCLE

L'INNOVATEUR DE LA COLLECTE-À-3-VOIES



Quoi faire avec la cendre du poêle à bois?

La valeur fertilisante des cendres de bois est reconnue depuis l'Antiquité. Aujourd'hui pourtant, les cendres issues du chauffage résidentiel sont souvent gérées comme des déchets et éliminées.

La combustion du bois dans un appareil de chauffage domestique génère environ 1,5 % de cendres, mais ce taux varie de 0,5 % à 5 % selon le type de bois. En moyenne, on peut donc estimer qu'environ 50 000 tonnes de cendres de poêles à bois domestiques sont générées chaque année.

La cendre est reconnue comme un substitut à la chaux agricole et aux engrais potassiques et phosphorés. Il s'agit d'ailleurs d'un produit utilisé en agriculture biologique. Les cendres de bois naturel offrent une alternative de choix aux engrais de synthèse et leur recyclage permet de réduire significativement la quantité de déchets dirigés vers les lieux d'enfouissement.

Le pH de la cendre est très élevé. Un déséquilibre du pH du sol causé par une surdose de chaux (ou de cendres) peut entraîner à court terme une carence des plantes en oligo-éléments comme le fer et le manganèse (feuillage vert pâle). Bien que des études démontrent que le risque de surchauffage par l'application de cendres est limité, il est recommandé de ne pas dépasser un dosage de 0,15 kg/m² par an si vous l'appliquez directement sur votre pelouse.

Si vous souhaitez utiliser vos cendres dans le compostage domestique, il est conseillé d'en ajouter de très faibles doses et de bien les répartir dans le temps, en ne dépassant pas au total 4 % (poids/volume). Les cendres (basiques) peuvent être bien utiles pour balancer votre compost dans le cas où vous auriez introduit des matières acides, comme des aiguilles de pin ou autres résineux.

Lors de la manipulation des cendres, des précautions de base doivent être prises pour protéger les yeux et les voies respiratoires. De plus, pour des raisons de protection de l'air, le ministère de l'environnement considère comme dangereuse et proscrit l'utilisation des matières résiduelles ou du bois autre que le bois vierge et non traité comme combustible pour le chauffage résidentiel.

Pour conclure, que vous souhaitiez composter votre cendre, ou la disposer dans le bac noir, n'oubliez pas de la laisser refroidir au moins 3 semaines.

Référence : Les cendres de poêles à bois. Que peut-on en faire? Vecteur Environnement, mai 2013





Avez-vous vu les belles nouvelles poubelles à 2 voies?

Depuis quelques semaines, nous avons installé dans les aires publiques de nouveaux équipements recyclage/déchet. Ceux-ci ont été remboursés à 70% par le *Programme de récupération hors foyer des matières recyclables dans les aires publiques municipales* de Éco Entreprises Québec (ÉEQ). Celui-ci visait à remplacer les poubelles orphelines par un équipement recyclage/déchet ou à les doter d'un équipement de récupération des matières recyclables.



La table pour
la récupération
hors foyer
www.tablehorsfoyer.com

Vous pourrez ainsi continuer à récupérer où que vous soyez!

L'enveloppe du Programme, de 8 millions de dollars, était financée à parts égales par des contributions volontaires de ÉEQ et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), par l'intermédiaire du Fonds vert. Éco Entreprises Québec est un organisme privé sans but lucratif qui représente les entreprises qui contribuent au régime de compensation des services municipaux de collecte sélective.



AVANT



APRÈS



Le service des loisirs



Compo-Recycle et la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie présentent

DEHORS EN FAMILLE



À la forêt

Sainte-Émélie-de-l'Énergie

NOUVEL EMPLACEMENT CETTE ANNÉE !

13h à 18h

Au pied de la montagne, coin des rues Dupont et Paradis

TOURS DE TRAÎNEAU À CHIEN

SUPER GLISSADE

OISEAUX DE PROIES avec L'UQROP

MISSIONS DE SURVIE EN FORÊT

**PAR L'Association Forestière de
Lanaudière**

SOUPER BINES ET BANNIQUE AVEC LE LUTIN ATIKAMEKW

LÉGENDES AMÉRINDIENNES AU BORD DU FEU

BREUVAGES CHAUDS – BAR- TIRE D'ÉRABLE

**24
FÉVRIER
2018**





Le service des loisirs



SENTIER DE RAQUETTE

Dès que la neige le permettra, la population de Sainte-Émélie-de-l'Énergie pourra à nouveau profiter du sentier de raquette (2 km) dont l'accès se fait par le terrain des sports, juste derrière le terrain de balle. **Bonne randonnée !**



Soirée reconnaissance des bénévoles

La municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie est très heureuse de vous inviter à la soirée de reconnaissance des bénévoles 2018. Le souper de style buffet sera suivi d'une soirée dansante.

AVRIL | 14 | 2018

Surveillez vos boîtes postales pour l'invitation officielle !





Horaire des activités au chalet des loisirs et à la patinoire
LES LUMIÈRES DE LA PATINOIRE RESTERONT ALLUMÉES EN
TOUT TEMPS DE 16H À 21H

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au vendredi : 15h à 21h

Samedi et dimanche : 13h à 21h

Le Gît'Enfants sera présent à la patinoire tous les samedis
de la saison hivernale ! Animations, activités et surprises :
13h à 21h (Relâche les 23 décembre et 24 février)



GRATUIT !



Gît'Enfants

L'Enfance, une aventure de plaisirs !

PRÊT D'ÉQUIPEMENT

Merci au Gît'Enfants, qui a rassemblé au fil des années une
grande collection de patins à glace. Présentez-vous lors des
heures d'ouverture du chalet pour en emprunter une paire.

Des raquettes sont aussi disponibles !



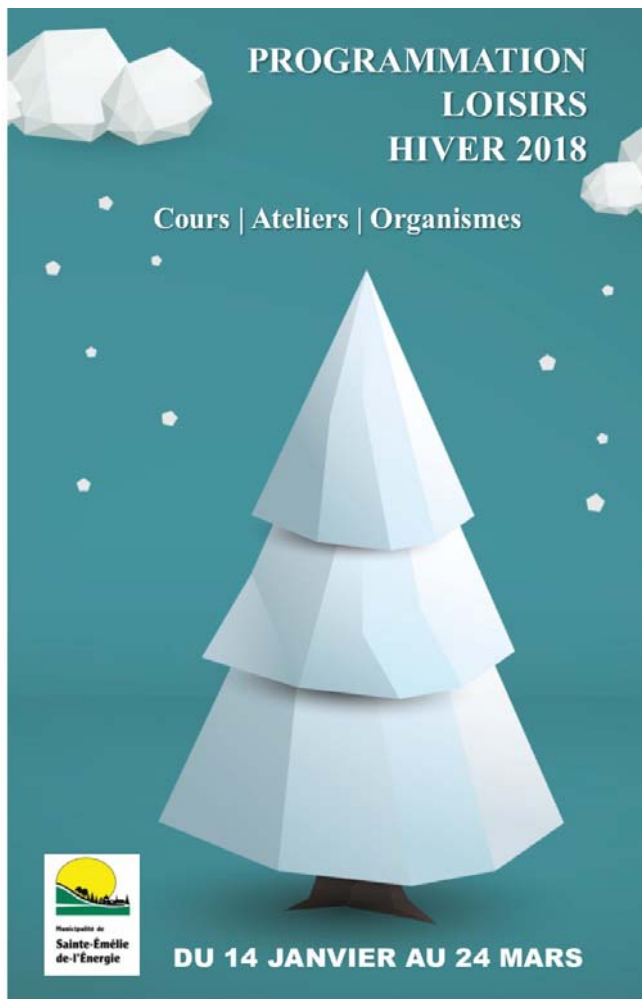
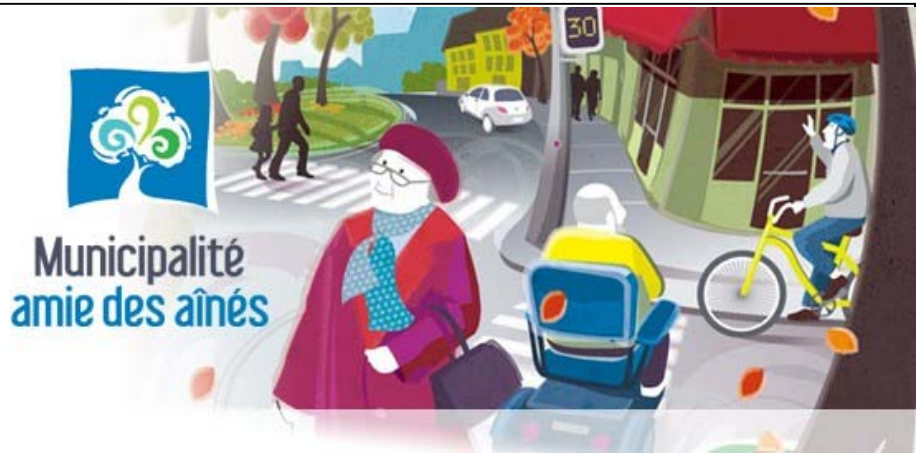


CAFÉ-RENCONTRE POUR ÂÎNÉS

Dans une municipalité amie des aînés (MADA), il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. Sainte-Émélie-de-l'Énergie est à la création de son deuxième plan d'action en tant que MADA. Parmi les actions proposées, il y aura la **création d'un café-rencontre pour aînés**.

La salle Émélie, au centre culturel et sportif Jean-Antoine Leprohon, se transformera en lieu d'échanges et de rencontres. Ouvert de 13h à 17h à chaque lundi, vous êtes invités à venir en grand nombre. Si la demande augmente, le local pourra être ouvert plus souvent. Nous sommes à la recherche de citoyens intéressés à participer à l'organisation de quelques après-midis au local : accueil des gens, proposition de jeux, invitation spéciale, etc.

Communiquez avec la coordonnatrice aux loisirs si vous êtes intéressés à vous impliquer : 450 886-3823, p. 5. Suivez notre encart pour connaître les actions posées par le comité.



Quelques inscriptions supplémentaires seront acceptées après la date limite du 22 décembre.

Le cahier a été distribué à tous les citoyens par la poste. Il est aussi disponible sur notre site Internet, à la mairie et sur la page Facebook du Service des loisirs de Sainte-Émélie.



AVIS À LA CLIENTÈLE

DESSERTE JOLIETTE / ST-MICHEL-DES-SAINTS

MODIFICATION DU TRAJET ET DE L'HORAIRE

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018, la desserte en transport en commun entre les municipalités de Joliette et St-Michel-des-Saints sera effectuée en covoiturage avec les usagers du transport adapté des MRC de Joliette et Matawinie. Le circuit sera à horaire fixe et exécuté en minibus.

JOLIETTE → SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

		LUNDI au VENDREDI			SAMEDI	DIMANCHE
CIRCUIT #32 JOLIETTE - DIRECTION VERS SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	DÉPART #	20	40	60	100	120
JOLIETTE	ARRÊT #					
• Terminus de la MRC de Joliette (942, rue Saint-Louis)	86000	11:30	12:35	18:35	10:20	16:45
• rue Saint-Louis (place Bourget Nord)	86233	11:32	12:37	18:37	10:23	16:48
• rue Saint-Charles-Borromée (cathédrale)	86071	11:35	12:40	18:40	10:25	16:50
• boulevard Firestone (Galeries Joliette portes # 1, 4 et 6)	86318	11:40	12:45	18:45	10:30	16:55
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES						
• route 131 / rang 2* Chaloupe	86069	11:44	12:49	18:49	10:34	16:59
NOTRE-DAME-DE-LOURDES						
• route 131 / rue Principale	86066	11:49	12:54	18:54	10:39	17:04
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS						
• rue Principale / chemin Barrette	86263	11:55	13:00	19:00	10:45	17:10
• rue Principale / Rte 131 en face de la Caisse Desjardins	86319	11:56	13:01	19:01	10:46	17:11
SAINT-JEAN-DE-MATHA						
• 1041, rue Louis-Cyr (station service)	86059	•	•	19:15	11:00	17:25
• 35, rue Lessard (Lessard / Laurent)	86409	•	•	19:16	11:01	17:26
SAINT-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE						
• 343, rue Principale (église)	86057	•	•	19:29	11:14	17:39
SAINT-ZÉNON						
• 6010, rue Principale	86055	•	•	19:54	11:39	18:04
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS						
• 110, rue Brassard (Marché Provigo)	86350	•	•	20:08	11:53	18:18
• 620, rue Matawin (Dépanneur Prud'homme)	86369	•	•	20:10	11:55	18:20

Pour l'horaire complet, nous vous invitons à consulter le site Internet du CRTL à l'adresse www.jembarque.com ou à communiquer avec le Terminus de la MRC de Joliette au numéro 450-759-5133



COURS DE HATHA YOGA INTEGRAL



Avec

Arabel Landreville, professeure certifiée

Yoga parents/enfants

Yoga Débutants/Intermédiaires

Cours de groupe, semi-privés ou privés

À Ste-Émélie-de-L'Énergie

Session d'hiver à partir du 22 janvier 2018

Lundis À l'église, 530 rue Principale

18h Parents/enfants (minimum 4 inscriptions)

19h Débutants/Intermédiaires

Jeudi , semi-privés (places limitées)

9h00

Contactez-moi pour infos, inscriptions ou service personnalisé

450-886-9229/shangaom7@gmail.com

Reconnecter avec votre pouvoir intérieur et votre bien-être grâce au yoga

Prenez un temps pour "être" tout simplement

Namaste



PASSEZ DE
JOYEUSES FÊTES
EN TOUTE SÉCURITÉ!



Rappels importants

Nous pouvons donner une deuxième vie à vos **vêtements portables**. Ils ne doivent pas être tachés ou déchirés... Nous pouvons donner une deuxième vie à vos meubles, articles de cuisine, literie... Ils doivent être **en bon état**. Nous ne sommes pas équipés pour laver, réparer ou déchiqueter. Actuellement, nous devons jeter beaucoup d'articles reçus.

Merci de faire un premier tri dans vos dons.



Nous prenons encore les messages au 450-886-9009 pour le **Bon-homme à lunettes**. Dès que nous aurons 4 demandes, nous prendrons rendez-vous pour un jeudi après-midi.

Nous reprenons la distribution de **Bonne Boîte Bonne Bouffe**. Il s'agit de boîtes de légumes frais, à 8, 12 ou 18\$. La livraison se fera 2 fois par mois, le mercredi en après-midi. Si vous êtes intéressés à vous inscrire, téléphonez au 450-886-3530. Vous avez jusqu'au 17 janvier pour réserver votre boîte, la payer d'avance et elle sera disponible au comptoir vestimentaire le 24 janvier (heure à confirmer lors de votre téléphone).



Au moment d'envoyer ce texte, la distribution des paniers de Noël n'avait pas débuté. Nous avons déjà reçu plus de 50 demandes et prévu les dates des 18 et 19 décembre pour y répondre.

Nous souhaitons à tous une belle année 2018.

Pour toute demande d'aide, laissez un message clair au 450-886-9009.

Hélène Ross, secrétaire



Maison des jeunes



ÇA BOUGE À LA MDJ!

Depuis septembre ça bouge à la Mdj. En effet, la Maison des Jeunes est fière de s'être jointe à la ligue de hockey cosom de Lanaudière. La ligue, c'est 6 Mdj qui s'organisent ensemble pour faire des matchs et des tournois. L'équipe de la Mdj est super fière des jeunes qui s'impliquent dans l'équipe, tant dans les pratiques que dans les matchs. Tu veux te joindre à nous? Les pratiques ont lieu tous les lundis de 18h30 à 20h00 à la salle J-A-L.

Merci du fond du cœur

Dans la mire pour 2018

Dans le but de proposer une programmation variée et équilibrée (activités sportives, culturelles et sociales), les assemblées jeunes auront toujours lieu à la Mdj. Démocratiques et régulières, ces assemblées incitent les jeunes à prendre part à la programmation. Prochain rendez-vous : jeudi le 11 janvier.

Première assemblée animée par notre comité jeunes nouvellement élu, nous déciderons ensemble des projets, orientations et comités qui seront mis en place en 2018.

Merci à ceux et celles qui s'impliquent au quotidien pour faire de la Mdj cet endroit d'accueil pour les ados de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Un merci énorme à ceux et celles qui nous encouragent lors de nos activités d'autofinancement.



Rappel du mode de vie de la Mdj

Respecter les autres

Peu importe leurs intérêts, leurs croyances, leur orientation sexuelle, etc. C'est laisser les autres s'exprimer et être écoutés, sans jugement. C'est éviter tout geste ou propos violents, sexistes, racistes, homophobes, le harcèlement ou l'intimidation. Respecter les autres, c'est aussi être sobre à la Mdj et lors de ses activités, sorties, etc.

Respecter les lieux

Les équipements et les locaux (à l'intérieur et à l'extérieur de la Mdj). Voir à préserver une bonne réputation de la Maison des jeunes par des gestes et des propos appropriés, autant pour les jeunes présents et futurs.

Se respecter soi-même

Proposer, participer et élaborer des activités selon tes intérêts. Se respecter, c'est aussi se laisser le droit de se tromper.

MAISON DES JEUNES «LES MAYAIS» / 401, rue Saint-Michel, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Qc / 450 886-5493 /
mdjmayais@gmail.com / Joignez-nous sur Facebook Mdj les Mayais



OFFRES D'EMPLOI

Serveur/serveuse temps partiel :

- 2 à 3 soirs en semaine
- 20\$ de l'heure sans pourboire

Serveur/serveuse Temps partiel :

- Le soir fin de semaine
- 22\$ de l'heure sans pourboire

Commis débarrasseur :

- Le soir en fin de semaine
- 16\$ de l'heure sans pourboire

Cuisinier/cuisinière Temps partiel :

- Pour le petit-déjeuner
- 2 à 3 jours en semaine

14\$ de l'heure

Cuisinier/cuisinière Temps partiel :

- Soir et fin de semaine
- 2 à 3 jours semaine

14\$ de l'heure

Préposé à la vaisselle :

- 2 à 3 soirs sur semaine

13\$ de l'heure

Femme de chambre (2 postes) : AVEC EXPÉRIENCE

- De jour en semaine et fin de semaine
- 2 à 5 jours par semaine

14\$ de l'heure

Contactez Yves Marcoux / 1 866-884-0211



Desjardins

Caisse du Nord de Lanaudière

Téléphone : 450 886-3843

Sans frais : 1 877-886-3843

www.desjardins.com



Robert Dufault

Représentant en assurance contre
la maladie ou les accidents

La Capitale sécurité financière
Cabinet en assurance de personnes

rdufault@pennrep.com

robertdufault.com

La Capitale

Cell.: 438 391-2453
1 855 443-8585
Télec.: 450 443-4395

7005, boulevard Taschereau
Bureau 260
Brossard (Québec) J4Z 1A7

Faites nous confiance
pour un travail
professionnel

Nous délimitons
l'espace à déneiger

Stationnement & Toiture
Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424

**Entreprise en
Renovation**

**SYLVAIN
ARBOUR** INC.

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve
- Toiture de bardeau

RBQ 5711-6501-01

Sylvain Arbour, propriétaire
20, ch du Domaine de l'Érable,
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403



CONSEILS DE SÉCURITÉ ET AIDE DU PUBLIC DEMANDÉE

VOLS D'OUTILS DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

Trois-Rivières, le 8 décembre 2017 – Les policiers de la Sûreté du Québec désirent mettre en garde la population relativement à des vols d'outils dans des remorques.

Au cours des dernières semaines, les policiers ont reçu plusieurs plaintes de vols d'outils se trouvant dans des remorques appartenant autant à des particuliers qu'à des entrepreneurs, et ce, sur l'ensemble du territoire de Lanaudière. Si vous avez été victime de vol, il est important de porter plainte à votre poste de police local.

Voici quelques conseils de sécurité qui ont pour but d'éviter que votre véhicule ne devienne la cible des voleurs :

- Installez un système d'alarme ou de repérage par satellite, ainsi que des autocollants du fabricant du système pour dissuader les voleurs;
- Prenez en note les numéros de série gravés sur vos outils. En cas de vol, ils seront inscrits dans notre système comme étant les vôtres si retrouvés. Vous pouvez également les faire buriner;
- Lorsque vous n'utilisez pas votre remorque, stationnez celle-ci dans un endroit clôturé, éclairé ou dans un garage;
- Placez vos outils dans des coffres barrés et fixés au châssis de la remorque.

La Sûreté du Québec invite toute personne détenant des informations sur ce type de vols à communiquer avec la [Centrale de l'information criminelle](#) de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

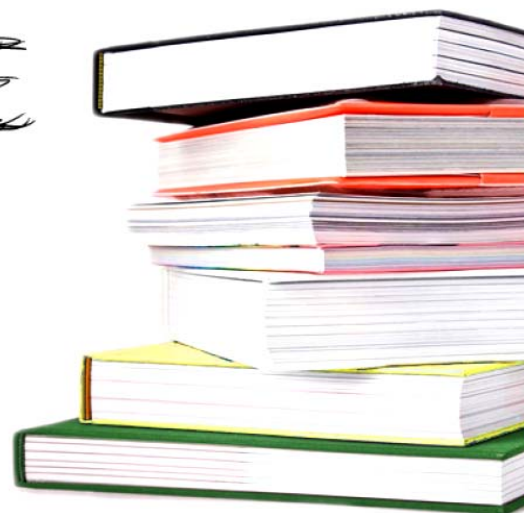
Service des communications avec les médias

Sûreté du Québec

Région Mauricie-Lanaudière

819 379-7195

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Mardis de 17H à 20H
Jeudis de 13H30 à 16H30
Samedis de 10H à 13H

Bonjour à tous,

Nous espérons que 2018 nous apportera tous de la santé et, avec un peu de travail de notre part, un agrandissement de notre bibliothèque. En attendant, les bénévoles continueront à vous offrir les meilleurs services possibles.

Suite à un important **don de Grandir Ensemble en Matawinie**, nous avons pu choisir plusieurs livres sur le sujet de la **peur et l'anxiété**. Ces livres, prêts à emprunter, sont sur le présentoir près du bureau de prêt.

Par le biais du service d'approvisionnement des bibliothèques, nous avons reçu Origine de Dan Brown et Affaires Privées de Marie Laberge. Nous avons aussi acheté Eva Braun Tome 1 et 2 de Jean-Pierre Charland, Mes 25 ans aux USA de Richard Hétu, et C'est le cœur qui lâche en dernier de Margaret Atwood.

Nous avons reçu un important **don de DVD** qui sont regroupés sur une tablette en bas des documents nouveautés.

Plusieurs changements à constater sur les présentoirs de **revues**. TVA a cessé de publier Châtelaine, Chez Soi et Tellement Bon et nous avons annulé notre abonnement à Pomme d'Api. Tout nouveau : Curium (revue science et société pour les 14 à 17 ans); Découvertes (revue sport et plein air); Ricardo (revue de cuisine). Nous avons aussi repris notre abonnement à Québec Oiseaux.

Les deux premières **heures du conte** pour les 2 à 5 ans furent un grand succès et nous espérons revoir les tout petits et leurs ami(e)s au prochain rendez-vous en avril. Merci madame Carole.

Merci d'être venus nous encourager au **Marché de Noël**. Avec ces sous, nous achetons de nouveaux documents pour la bibliothèque.

À prévoir, le prochain **échange de livres**, le mardi 13 février.

Au plaisir de vous revoir à votre bibliothèque,
France Conochie, responsable





Bonne Année !

Le club FADOQ de Ste Émélie vous offre ses vœux pour la nouvelle année, qu'elle soit heureuse, remplie de santé, et qu'elle vous apporte les meilleures choses possibles.

L'année 2017 a été très remplie avec ses activités: quilles, sacs de sable, pétanque intérieure, bingo, danses, soirées et soupers du mois.

Le club de l'Âge d'or de Ste-Émélie, avec la collaboration de la Municipalité de Ste-Émélie et grâce à une subvention de 25 000 \$ du programme **Nouveau Horizon et ses nombreux bénévoles et commanditaires**, on peut maintenant jouer sur un magnifique terrain de pétanque extérieur.

Pour l'année 2018, certaines choses ont changées. On privilégie un traiteur donc il faut réserver d'avance pour les soupers. D'autres activités sont modifiées : le bingo est de retour, les jeux intérieurs, un tapis de pétanque intérieur est acheté. La danse est de retour au J.A.L.

Toutes nos activités vont reprendre en janvier :

10 janvier: danse, 11 janvier: souper du mois (réservation), 1 février: Bingo, 8 février : souper du mois, 8 mars: souper du mois.

Enfin, nous tenons à remercier Mmes Rollande Goulet et Johanne Bouthat, pour leur implication durant plusieurs années. **Merci !**

Merci à tous nos bénévoles qui nous apportent une aide précieuse et finalement, à vous tous qui venez vous amuser avec nous.

Merci à nos commanditaires si importants : la municipalité de Ste Émélie, Monsieur le député André Villeneuve, Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, Supermarché Métro Boucher, Esthétique Jessie, Coiffure Marie Pier, Artisanat Péruvien, Pharmacie Proxim Comtois Landry et Ouellet, Entreprise en rénovation Sylvain Arbour inc, Marché Boni-choix. Nous sommes toujours à l'écoute de vos commentaires et suggestions.

Bienvenue aux 50 ans et + vous êtes notre relève.

Le comité, par Aimé-Paul Gervais



Bonjour amis(es) optimistes,

Voici les dernières nouvelles ainsi que les activités à venir :

Le 19 octobre, nous avons eu notre souper du mois au Resto d'Émélie où nous avons eu un bel accueil et un bon repas.

Nous voulons remercier *la troupe de théâtre le 131 nord* qui nous a remis 5\$/billet vendu par un membre du conseil d'administration pour leurs deux représentations. Aussi, ils nous ont remis l'argent amassé par le bar.

Le 18 novembre avait lieu notre activité de financement avec en spectacle monsieur Martin Langlois (résident de Ste-Émélie) suivi de Martin Rozon (humoriste de la magie). Cette nouvelle expérience a été une réussite grâce à votre participation et l'implication des directeurs (trices) et de leurs conjoint (e). Nous voulons souligner nos commanditaires : caisse Desjardins du Nord de Lanaudière (commanditaire majeur), municipalité de Ste-Émélie, la FADOQ de Ste-Émélie, Martin Langlois, entreprise de rénovation Sylvain Arbour Inc, député Gabriel Ste-Marie, VR Soulière, Esthétique Jessie, Coiffure Marie-Pier, Pourvoirie du domaine Bazinet, Quincaillerie Durand et la Pharmacie Comtois, Landry et Ouellet.

Le 24 novembre, nous sommes allés souper au restaurant Tralala où nous avons bien manger dans une très belle ambiance. Le 9 décembre a eu lieu notre souper de Noël des membres au centre Paroissial. Nous avons mangé un bon méchoui, nous avons de la bonne musique et un bel échange de cadeaux. Merci encore pour votre belle participation.

Cette année encore, nous avons participé au concours de dessin de Noël du D.C.Q. grâce à l'implication des professeurs.

Nous tenons à inviter les enfants de 5 ans et plus à venir jouer au ballon-balai et au hockey à partir du 16 décembre. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Jonathan Archambault au 450 886-2826.

Le Club organise des activités, pendant la période des fêtes. Nous irons au cinéma le 26 décembre ainsi que le 2 janvier et aussi à la piscine. Le ski à Val St-Côme, chaque dimanche soir, durant toute la saison sera disponible.

Samedi le 20 janvier se tiendra notre activité « famille au jeu » où nous ferons une marche en raquette au clair de lune, hockey bottine et une marche. Surveillez nos publicités! Il s'agit d'une activité gratuite et disponible pour tous.

Francine Hénault

Présidente 2017-2018

450 886-5052



Le Gît'Enfants



Gît'Enfants

L'Enfance, une aventure de plaisirs !

Ateliers Manuels

Nous continuons à offrir aux enfants des occasions concrètes de développer leurs habiletés et talents.

Cet automne, 15 ateliers manuels ont été déployés,

4 de fabrication de marionnettes, 4 de couture,

5 de construction de mangeoires d'oiseaux et

5 de mécanique de vélos.

Trois des ateliers de construction de mangeoires d'oiseaux ont été bonifiés de notions de science pour ainsi être réalisés dans les classes de l'école de l'Ami-Soleil.

Merci aux jeunes pour leur participation!

Projet *Je lis en famille*

(réalisé en collaboration avec l'école de l'Ami-Soleil et financé par le CREVALE)

Le projet de lecture compte à ce jour 14 participants et nos quatre accompagnateurs en lecture se rendent chaque semaine à leur maison pour faire de la lecture des moments précieux de plaisir! Nous avons également réalisé des rallyes et jeux en lecture dans le village et dans la cour d'école sur l'heure du dîner. Les enfants de l'école primaire ont pu rencontrer un lutin, un facteur, un sorcier et leurs alliés qui les ont conviés à de grands jeux où la lecture est un atout.

Fêtes: Halloween et Marché de Noël

Nous avons accueillis de nombreux enfants dans nos

locaux pour notre magnifique fête d'Halloween. Pour Noël nous avons répondu à la demande des Loisirs municipaux en animant un atelier de confection et décoration de biscuits en pain d'épices. Nous avons également présenté un conte de Noël en théâtre de marionnettes!!!

Travail de milieu

Le Gît'Enfants oeuvre à rendre le milieu de vie des jeunes et leurs familles plus lumineux et stimulant; par la présence de nos animateurs dans le village afin de créer des liens de confiance.

Cet hiver, nous serons présents deux midis par semaine pour animer les enfants de l'école de l'Ami-Soleil. De plus, tous les samedis de 13h à 21h, nous animerons à la patinoire du village.

Merci à nos partenaires la Municipalité de Ste-Émélie-de-l'Énergie et à l'école de l'Ami-Soleil d'accorder de l'importance au bien-être des jeunes.

Halte-garderie

Merci aux parents qui s'impliquent pour préparer de délicieuses collations aux enfants!

Halte-Garderie du Gît'Enfants

pour les enfants de 2 à 5 ans

Mardi, Mercredi et Jeudi

de 9h00 à 16h00

Pour nous rejoindre

430, rue de la Mairie

450 271-0797

gitenfants@yahoo.ca

facebook.com/gitenfants



AQDR

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter une très belle et heureuse année pleine de joie et de santé.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre dîner de Noël, soit environ 65 personnes. Étant donné que la rubrique est écrite avant le dîner, nous espérons que vous vous êtes bien amusés. Toutes les occasions sont bonnes pour se rencontrer entre villageois durant cette période festive.

En janvier, nous aurons notre réunion le 3^e mardi du mois, soit le 16 janvier. Après les fêtes nous nous accordons un petit délai pour repartir la nouvelle année.

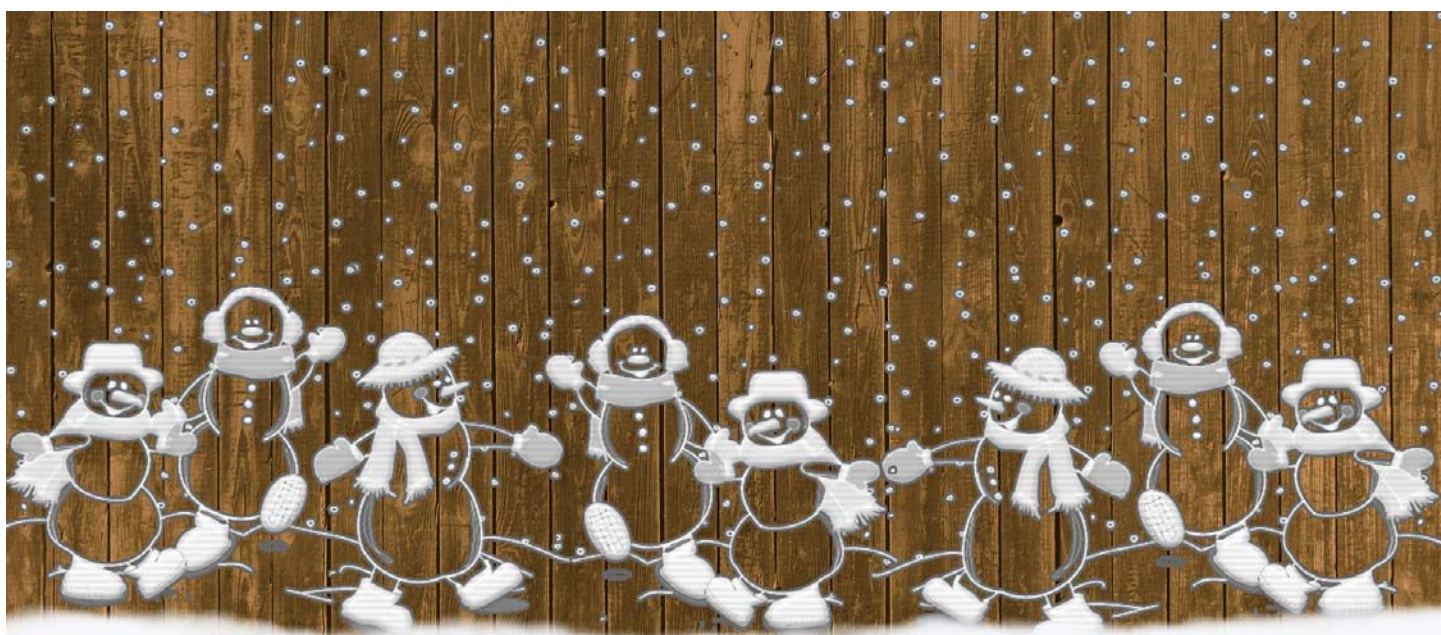
Il n'y aura pas de conférencier, mais nous en profiterons pour recueillir vos idées sur les sujets qui vous intéressent. En temps normal les réunions se tiennent le 2^e mardi du mois.

En février, le 13 du mois, nous aurons comme invitée Véronique Bélanger, du Centre communautaire bénévole Matawinie, pour vous parler de l'Intimidation des aînés.

En décembre, un sondage a été fait pour la popote roulante. Le comité travaille pour sa mise en place. Si vous êtes intéressés par de bons repas congelés à petits prix, faites-nous le savoir.

Lise Bergeron

trésorière





Divers

INTERDICTION DE STATIONNER

SUR LES CHEMINS PUBLICS

1 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

23H À 7H



Municipalité de

**Sainte-Émélie
de-l'Énergie**

**SUR TOUT LE TERRITOIRE
DE LA MUNICIPALITÉ**



Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

241, rue Coutu, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (QC) J0K 2K0

Téléphone : 450 886-3823 Télécopieur : 450 886-9175

Divers



Information concernant le déneigement

Toitures

Le déneigement des toitures fait l'objet du règlement municipal numéro **23RG-0808**.

L'article 5.17 du règlement de nuisances 23RG-0808 définit les responsabilités qui incombent au propriétaire, occupant ou personne qui a la charge d'une maison ou d'un bâtiment, en matière de déneigement privé.

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble dont la toiture est inclinée vers le domaine public et est située à 10 pieds (3 mètres) ou moins de la rue ou du trottoir, voici ce qui doit être fait :

- Ne pas laisser la neige ou la glace s'accumuler sur le toit pouvant causer un danger pour la sécurité d'une personne, d'un bien ou d'une propriété ainsi que des dommages ;
- L'enlever ou la faire enlever en prenant les précautions requises pour éviter tout risque d'accident ;
- Retirer immédiatement du trottoir et de la rue toute neige ou glace enlevée du toit ;
- Enlever tous les glaçons situés aux bords intérieurs des toits et balcons.

À qui la neige?

La réglementation en vigueur interdit à quiconque (citoyens / entrepreneurs) de disposer de la neige provenant d'une propriété privée en la jetant, poussant, soufflant ou projetant de quelque autre façon sur la chaussée d'asphalte ou sur un terrain avoisinant. Il faut donc voir à disposer la neige enlevée de sa propriété, **sur sa propriété** !

Si la neige du toit de votre propriété se vide sur l'emprise de la municipalité et qu'il y a un appel d'urgence à la municipalité, la voirie municipale va entreprendre le nettoyage, et ce, aux frais du propriétaire. Prenez note que le temps « hommes et machinerie » vous sera facturé.

Si vous enfreignez cette réglementation, vous pouvez recevoir un avis d'infraction vous demandant de remédier à la situation immédiatement et d'installer un périmètre de sécurité tant que les travaux de déglacage ou de déneigement ne seront pas terminés. Si le problème persiste, un constat d'infraction dont le montant des amendes varie de 300 \$ à 1000 \$ pourra être émis. **De plus, le périmètre de sécurité exigé sera installé par la municipalité, et ce, aux frais du propriétaire fautif.**



Suite... Information concernant le déneigement

Ce règlement de nuisance **ne s'applique pas** aux toits plats et aux versants d'un toit n'étant pas orientés en direction d'une rue, d'un trottoir et aux toits dotés d'un parapet empêchant la chute de neige et de glace.

Mieux vaut prévenir

Dans les cas où la réglementation municipale ne vous oblige pas à déneiger ou déglacer votre toit dans votre secteur, soyez vigilant, encore plus lors de conditions météorologiques exceptionnelles. Vous protégerez votre bien et assurerez la sécurité des gens.

Prenez connaissance des **conseils de sécurité concernant la neige sur les toitures** présentés sur le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec.

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/citoyen/penser-securite-a-la-maison/deneiger-et-deglacer.html>

Location de cônes de sécurité (gratuit)

Avez-vous besoin de cônes de sécurité pour délimiter une zone de déneigement de toiture?

Vous pouvez faire une demande à la municipalité et le contremaître de la voirie ira vous porter les cônes de sécurité.

La sécurité des piétons est sans aucun doute une préoccupation constante pour le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. En ce sens, nous faisons appel à votre diligence afin de déneiger adéquatement votre toiture.

Stéphane Raymond

Inspecteur en bâtiment et environnement

Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

450-886-3823 #6 (téléphone)

450-886-9175 (télécopieur)

inspecteur@steemelie.ca





Toute l'équipe de la municipalité
vous
souhaite de très joyeuses fêtes !